



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article2299>

Communiqué concernant l'arrestation du co-secrétaire académique de SUD éducation Lorraine

Date de mise en ligne : dimanche 19 mars 2023

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

Jeudi 16 mars 2023. Le gouvernement passe en force sa réforme, à coup de 49.3, contre la quasi-totalité de la population

Nancy, 21 heures, à la fin de la manifestation improvisée.

Clé d'étranglement, voilà comment notre camarade de SUD éducation Lorraine est immobilisé par la BAC, à l'entrée d'un bar, alors qu'il n'opposait aucune résistance. Avec l'autre camarade qui l'accompagnait, ils sont menottés, sortis du bar, subissent fouilles, contrôles d'identité, humiliations, insultes ("bande de cons") avant que le premier camarade ne soit embarqué par la BAC. Dans la voiture, les intimidations continuent. Puis garde à vue, nuit au poste et interrogatoire le lendemain, doublé d'une perquisition à son domicile. Notre camarade sort finalement libre vers 18 heures le lendemain, abandon des poursuites par le procureur. Si ce n'est qu'il est convoqué à nouveau le 6 juin pour notification de la peine quant au refus de signalétique (refus de donner ses empreintes ADN, à l'origine c'était pour les pédophiles mais, depuis des années, le pouvoir fiche aussi génétiquement les militants syndicaux et politiques).

Au-delà du cas de notre camarade, les atteintes aux libertés se multiplient de la part du gouvernement, du ministère de l'intérieur et des préfets. Ce gouvernement aux abois n'a que la répression féroce comme réponse, et elle se durcit sérieusement partout depuis le 7 mars.

À Nancy :

- ▶ deux personnes ont été interpellées le 8 mars puis condamnées, dont une à de la prison ferme,
- ▶ quatre personnes dont un mineur ont été déférées en comparution immédiate le jeudi 16 mars,
- ▶ une de ces quatre personnes, Kevin Le Lorrain, a été placée en garde à vue plus de 48 heures et son domicile perquisitionné. Les accusations contre lui relèvent de la pure manipulation policière. Le procès aura lieu le 12 avril.

SUD éducation Lorraine et Solidaires 54 exigent l'abandon de toutes les poursuites contre notre camarade et contre tou.te.s les inculpé.e.s du mouvement social.

Nous restons déterminé.e.s à nous mobiliser contre le déni de démocratie et pour le retrait de la réforme des retraites, la répression n'aura pas raison de la mobilisation.